

13 juil 2012 -19:08

Appartient à Conseil des ministres du 13 juillet 2012

Modification du cadre organique du personnel de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications

Sur proposition du ministre de l'Economie et des Consommateurs Johan Vande Lanotte, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal fixant le cadre organique du personnel de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT).

L'adaptation consiste en la conversion de 6 emplois de niveau C et de 9 emplois de niveau D en 15 emplois de niveau A. Le projet prévoit également la conversion de 2 emplois de niveau B et 2 emplois de niveau D en 4 emplois de niveau C auprès du Service de médiation pour les télécommunications.

Cette revalorisation du cadre organique en termes d'emplois vise à répondre davantage aux besoins du régulateur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)